SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

La Convention de l'UNESCO doit fonder — dans son protocole additionnel — la primauté de la création humaine sur toute forme de répétition informatique

Le SNTPCT, en tant qu'il en est membre, se félicite de l'intervention des Coalitions française et européenne auprès de l'UNESCO en vue d'encadrer et réguler les conditions du recours à l'Intelligence artificielle.

Celle-ci ne saurait ni méconnaître le respect du droit des auteurs, ni remettre en cause la valeur patrimoniale et sentimentale des œuvres de l'esprit, et plus particulièrement des films cinématographiques et audiovisuels. Soit la raison d'être de l'exception culturelle.

Que soit préservée la richesse d'émotion que font passer les images et les sons. Elle touche à notre sensation d'être la plus profonde, emplie d'humanité, reflet de notre identité propre, dans la diversité de ses expressions.

COALITION FRANÇAISE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Communiqué de presse

Le 24 février 2026

UNESCO : un signal politique fort pour la diversité culturelle dans l'univers de l'IA

À l'occasion de la 19e session du Comité intergouvernemental de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2005, les États membres ont exprimé un soutien quasi unanime à l'élaboration d'un protocole additionnel destiné à renforcer l'application de la Convention dans l'environnement numérique et face aux bouleversements induits par l'intelligence artificielle.

La Coalition française pour la diversité culturelle se félicite de cette avancée majeure, qui marque une prise de conscience politique indispensable et constitue un engagement à agir.

Dans un contexte international où les débats sur l'IA, notamment lors du Sommet récemment organisé en Inde, marginalisent trop souvent les enjeux culturels, le droit d'auteur et les droits de propriété intellectuelle, cette décision réaffirme la centralité de la création humaine et de la diversité culturelle.

En engageant la réflexion sur un instrument international juridiquement contraignant comme l'est un protocole additionnel, les Parties font le choix d'une régulation ambitieuse de l'IA, fondée sur la primauté de la création humaine, le respect des droits de propriété intellectuelle, la protection des métiers culturels et l'intégration pleine et entière de la diversité culturelle dans les cadres normatifs internationaux.

Les États ont également décidé de retravailler un projet de Directives opérationnelles ayant également vocation à poser des principes clés devant guider et encadrer le développement de l'IA. C'est une satisfaction pour la Coalition qui avait formulé des propositions pour approfondir ce texte stratégique et gommer les imprécisions et les manquements qui y subsistaient.

Ce temps laissé à l'amélioration de ce texte permettra de garantir que la Convention demeure un rempart effectif contre les dérives actuelles parmi lesquelles le pillage massif des œuvres par les systèmes d'IA et la fragilisation des emplois culturels.

Remerciant la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, dont elle assure la présidence, pour son engagement essentiel et la détermination des Etats parties à la Convention, et en particulier la France, la Coalition française pour la diversité culturelle restera pleinement mobilisée, aux niveaux national, européen et international, pour que l'élaboration de ce protocole additionnel débouche sur un texte ambitieux et que la Convention de 2005 demeure un instrument vivant, protecteur et politiquement opérant à l'ère numérique.

European Coalitions for Cultural Diversity

Le communiqué des coalitions européennes (en anglais)

Contact presse :
Guillaume Prieur +33 (0)1 40 23 47 99 – contact@coalitionfrancaise.org